

LES MASSACRES DE DINANT en août 1914. Extrait de
« DEUX REPRESENTANTS ARGENTINS TUES DANS LA GUERRE »

(par Roberto J. PAYRO ou Payró, pour *La Nación*)

AMSTERDAM, 20 octobre 1914.

Il y a eu deux victimes – pour autant que nous sachions jusqu'à présent –, dans les rangs des ressortissants de la République argentine, lors de l'actuelle guerre européenne, que moi j'appelle « *le Déluge universel de sang* ».

La première victime est le vice-consul argentin à Dinant, fusillé, ou plutôt « *mitraillé* » par les Allemands, le 23 août ; la seconde est le vice-consul et chancelier du consulat général argentin à Anvers, tué par un obus pendant la première nuit du bombardement de cette ville.

Notre pays a donc commencé à payer son tribut de sang à cette lutte féroce entre l'autocratie mal camouflée et les principes d'indépendance et de liberté. Et cette douloureuse contribution ne sera malheureusement pas la seule ...

* * *

Averti par les rumeurs qui parvenaient jusqu'à lui, notre ambassadeur à Bruxelles, le Dr. Alberto Blancas, s'empressa d'aller s'informer si la mort par balles de M. Remy Himmer (**Note**), vice-consul à Dinant, était fondée. Le pays étant occupé par les Allemands, et ses habitants terrifiés par la dévastation, qui a fait systématiquement table rase des vies et propriétés, il lui a été fort difficile, au début, d'obtenir des témoignages dignes de foi. Peu de gens sont prêts à dire ce qu'ils ont vu, quand tous sont tacitement et explicitement menacés de terribles représailles, si l'on peut appeler cela des représailles. Cependant, grâce à l'enquête menée sur place par le colonel Lorenzo Bravo, attaché militaire de la légation, notre plénipotentiaire est parvenu à connaître la vérité, et on a constitué à ce sujet un dossier qui, à cette heure, doit se trouver entre les mains du Dr. Murature. D'après ce que j'ai compris, les documents qui figurent dans ce dossier ne laissent aucun doute quant à l'iniquité des faits.

J'ai, de mon côté, également tenté de m'informer, glanant des informations auprès de témoins oculaires et de membres de la famille

Himmer. Et je vais faire part du résultat de mes vérifications ci-dessous, ne mentionnant que certains noms, parce que je ne veux pas être le responsable involontaire de nouvelles représailles. Je raconterai également, avec les décors nécessaires pour l'affaire qui nous intéresse le plus, ce qui s'est passé à Dinant depuis le jour où les Allemands ont attaqué jusqu'à celui où la petite et pittoresque ville a été rayée de la carte par les obus de la Prusse. Et, lors de ce récit, je ne m'écarterai jamais de ce qu'affirment les témoins, sans pour cela être garant de l'absolue exactitude de leurs affirmations. Dans une matière aussi délicate, on a besoin de certitudes indiscutables, faisant abstraction de toute passion ; mais, quelle que soit la mesure dans laquelle on atténue les faits, ce qu'il en restera sera toujours épouvantable ...

Il faut, à présent, savoir, que M. Remy Himmer était, depuis de nombreuses années, vice-consul de la République argentine à Dinant et qu'il se mettait avec sollicitude au service de tous nos compatriotes qui passaient par là. Directeur et copropriétaire des fabriques de **papier** (**Note** : *Grande Manufacture de **Tissus** de Leffe*), il était très aimé de ses ouvriers et du voisinage et, outre le deuil,

sa famille a perdu dans le bombardement, l'incendie et le pillage, près de trois millions de francs, car il n'y avait jamais eu à la fabrique un stock aussi important de marchandises qu'au moment où la guerre a éclaté. Il était, de surcroît, un homme si bon et si paisible que son propre fils me dit : « *Il ne m'a jamais permis, avant que j'atteigne l'âge de quarante ans, de détenir des armes à feu ni d'aller à la chasse !* »

Cela étant précisé, venons-en aux faits qui se sont déroulés à Dinant.

* * *

Le bombardement par les Allemands commença le 15 août, vers les six heures du matin. Au début, leur tir était loin d'être précis ; les premiers obus tombèrent sur l'hôpital, où était installé le service de la Croix-Rouge et où on prodiguait des soins à, notamment, plusieurs blessés allemands.

Il faut souligner que ces derniers, quand ils arrivèrent à l'hôpital, refusaient d'absorber les aliments, médicaments ou boissons qu'on leur donnait, disant qu'on voulait les empoisonner ; ils ne les acceptèrent qu'après que le médecin ou les infirmières les eussent goûtés. Quand il fallait employer un

quelconque appareil ou instrument, il était impossible de les soigner, car ils se défendaient violemment de peur qu'on les achève ... On leur avait fait croire en Allemagne que les Belges les mutileraient et les assassinaient sans pitié !

Le bombardement se concentra ensuite sur le collège de Belle-View et la gare de chemin de fer. L'infanterie allemande parvint à déloger les Français qui occupaient la citadelle et à n'en faire redescendre qu'un petit nombre jusqu'à la ville, où ils ne restèrent, par ailleurs, que peu de temps.

Vers 18h30, le combat cessa. Les Allemands se retirèrent vers Ciney, emportant dans de grandes charrettes d'agriculteurs, qu'ils avaient réquisitionnées, la majorité de leurs morts et de leurs blessés, empilés les uns sur les autres.

Durant la bataille, comme on en témoigna ultérieurement, un caporal français, blessé dans la cour de la citadelle, fut pendu et servit de cible aux Allemands. Son corps fut criblé de balles.

* * *

Les jours des 16, 17, 18 et 19 août (1914) furent relativement tranquilles.

Le 20 (août 1914), vers onze heures du matin, un uhlan, qui venait du chemin de Froid-de-Vaulx, traversa la ville au trot et parcourut la rue Saint-Jacques, sans être inquiété, ce qui prouve que les habitants n'avaient même pas l'intention de tirer sur leurs ennemis.

* * *

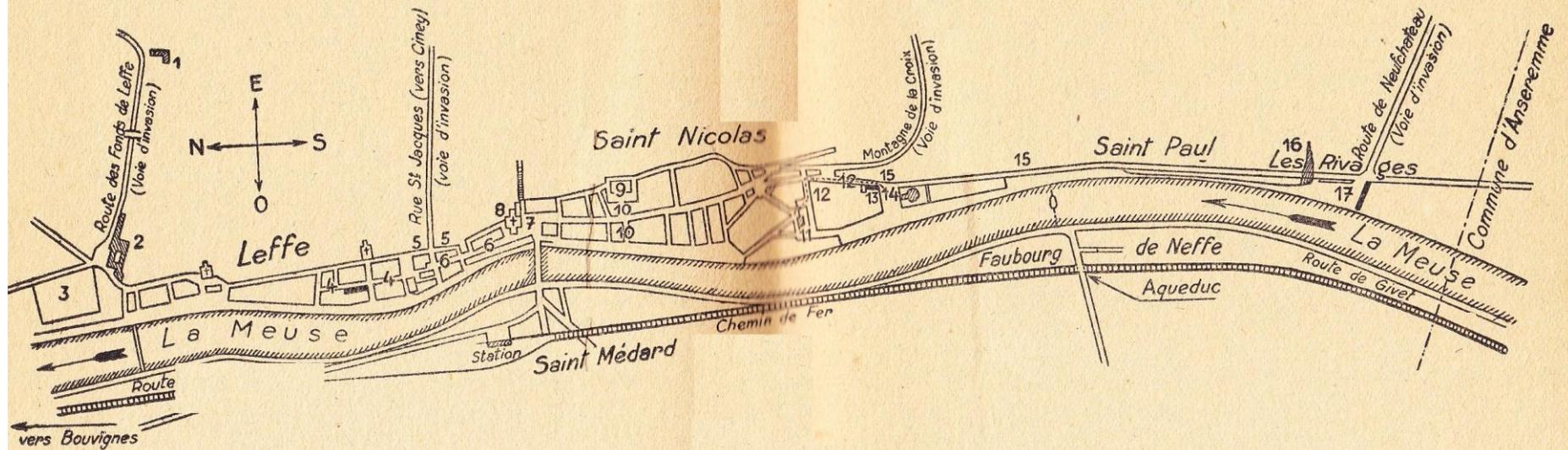
Dans la nuit du 21 au 22 août (1914), vers 22 heures, plusieurs fantassins allemands, tellement ivres qu'ils pouvaient à peine marcher, descendirent la rue Saint-Jacques, arrivèrent en face de l'église et se mirent à tirer des coups de fusil sur les fenêtres de certaines maisons, poussant des cris féroces.

Ils repartirent ensuite par la rue Adolphe Sax et la Rue Petite, atteignirent la place Patenier, sans cesser de crier et de chanter, et ils incendièrent quelques maisons, puis entamèrent une danse sur la place, aux lueurs de l'incendie.

Ils repassèrent ensuite par la rue Saint-Jacques, tirant sur des maisons et y boutant le feu. Plusieurs personnes furent blessées.

PLAN DE DINANT

ÉCHELLE : 1/10.000



LÉGENDE

1. Ancienne papeterie.
2. Abbaye des Prémontrés.
3. Manufacture de Tissus.
4. Rue des Tanneries.
5. Rue Petite.
6. Rue Adolphe Sax.
7. Grand'Place.

8. Eglise collégiale.
9. Palais de Justice.
10. Rue du Palais de Justice.
11. Propriété Bouille.
12. Vers la Prison.
13. Endroit de la fusillade ordonnée par le comte Kiełmannsegg.

14. Prison.
15. Endroits où les civils furent placés comme boucliers.
16. Rocher Bayard.
17. Endroit de la fusillade ordonnée par le major Schlick.

Ils frappèrent à la porte d'un dénommé Sohét, qui vivait dans le haut de la rue. Sohét, homme de cinquante-cinq à soixante ans,

accourut pour ouvrir et, dès qu'il apparut, les soldats lui donnèrent un coup de baïonnette dans le bas-ventre. Le malheureux porta les mains à sa blessure mais les Allemands les lui lacérèrent, le blessant en outre au front et lui cassant un bras.

La soldatesque, satisfaite de ces exploits, prit la route de Ciney pour rejoindre son régiment ; mais, comme ils avaient tiré les uns sur les autres, ils étaient presque tous blessés, tandis qu'ils laissaient dans la ville deux camarades morts.

Cela semble avoir été une sorte de parodie pour exciter les soldats contre la population parce que, bien sûr, les fauteurs de troubles ont dit avoir été assaillis par les pacifiques Dinantais ...

* * *

Le lendemain, 22 août (1914), fut tranquille mais, à la fin de l'après-midi, le bombardement reprit et tout le monde passa la nuit dans les caves.

* * *

Le 23 août (1914), petite pause mais, à six heures du matin, un terrible bombardement se déclencha, qui allait durer toute la journée.

Vers sept heures du matin, les Allemands descendirent sur la ville par le chemin de Loyers et la Montagne de la Croix ou montagne Saint-Nicolas, pour se livrer à des atrocités inouïes.

Ils s'emparèrent d'hommes et de femmes âgés et les promenèrent dans la ville, les bras levés vers le ciel, tirant à chaque instant des coups de fusils pour les terrifier. Ils enfoncèrent les portes des maisons et cassèrent les carreaux à coups de crosse, lançant à l'intérieur des grenades incendiaires. Tous ceux qui ouvraient leurs portes, se laissaient voir ou sortaient en fuyant le feu, étaient faits prisonniers et conduits à l'ancienne forge de Bouille. Il y avait là des gens de tous les âges et des deux sexes : des vieillards, des enfants, des femmes qui allaitaient leurs nourrissons...

Il est impossible de décrire avec quel raffinement de cruauté ils torturaient ces malheureux !

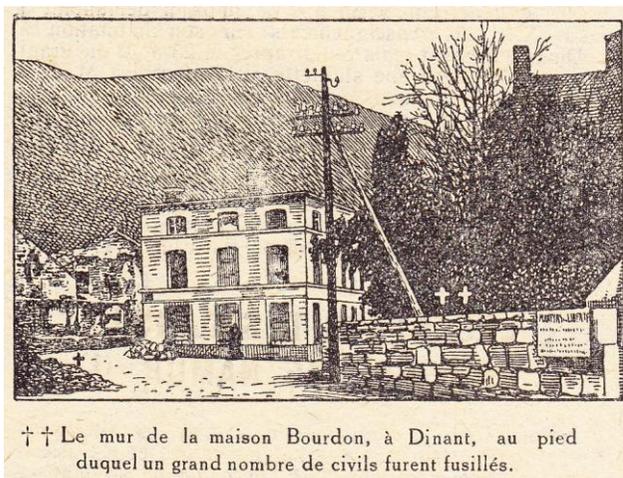
Ils obligeaient les hommes à aller ramasser les morts et blessés tombés dans la rue d'Enfer, qui donne sur la place de la Meuse, juste en face de l'endroit où étaient actionnées les mitrailleuses françaises : les infortunés pouvaient donc mourir sous les balles de leurs propres amis!

Ceux qui étaient restés à la forge, dans la maison du forgeron et dans les caves, passèrent également des moments terribles et vécurent des heures angoissantes. Les Allemands leur donnaient des friandises en disant qu'ils ne leur feraient pas le moindre mal et, quelques minutes plus tard, ils leur annonçaient qu'ils allaient les fusiller ou incendier la maison du forgeron après les y avoir enfermés.

Vers 18 heures, ils les firent sortir tous, en fusillèrent quelques-uns au hasard, et tout le reste fut traîné devant la soldatesque, qui ne cessait de tirer en l'air ou qui obligeait les malheureux à s'étendre sur le sol, les bras toujours levés.

Après avoir ainsi parcouru la rue, ils séparèrent les hommes des femmes. Les hommes, qui étaient quelque cent cinquante, furent

alignés en trois files contre un mur. Un peloton d'exécution avançà, chargea les fusils et mit les prisonniers en joue. Mais, réagissant à un ordre, les tireurs se retirèrent, découvrant des mitrailleuses, qui ouvrirent immédiatement le feu ...



Cette scène se déroula en présence des femmes et des enfants, qui virent ainsi leurs pères, maris, frères ou fils se faire déchiqueter!

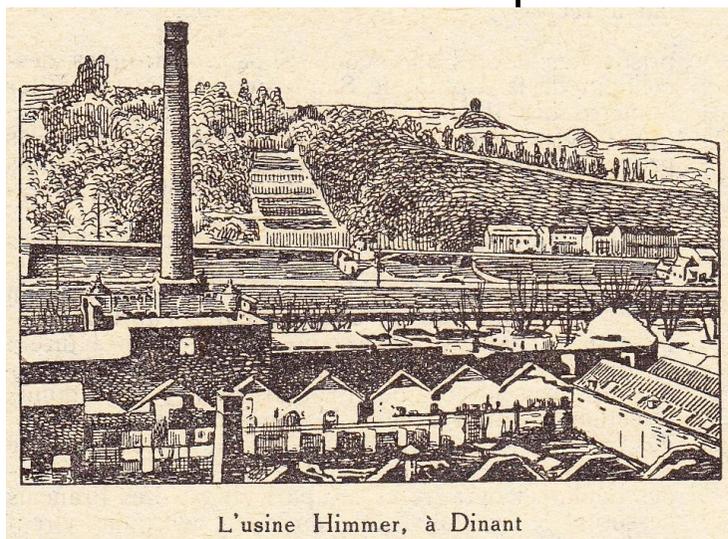
Les rares, qui parvinrent à échapper aux mitrailleuses, furent tués par les soldats, qui s'amusaient à tirer sur l'amas de victimes.

Parmi ces dernières figurait le vice-consul argentin, Monsieur Remy Himmer, dont je vais évoquer spécialement le

chemin de croix, en suivant également point par point les déclarations d'autres témoins oculaires, qui connaissent à fond les détails de l'affaire.

* * *

Monsieur Himmer, son épouse, ses enfants et de nombreuses familles d'ouvriers étaient, le dimanche 23 août (1914), réfugiés dans la fabrique quand, vers 17 heures, ignorant encore le résultat de la bataille et les événements qui étaient survenus dans la ville, ils résolurent de sortir avec un drapeau blanc pour demander la permission de regagner leurs demeures respectives.



L'usine Himmer, à Dinant

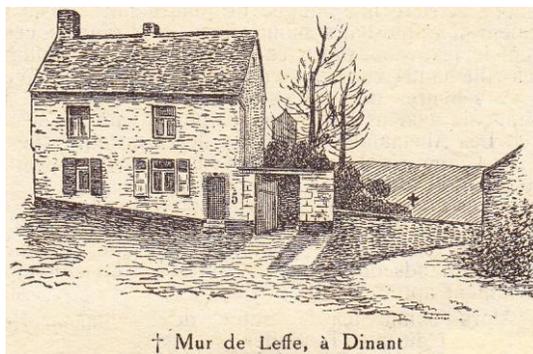
Ils furent immédiatement entourés par des soldats allemands et conduits à un officier, qui sépara du groupe Monsieur Himmer et tous les hommes et adolescents âgés de plus de seize ans qui, sous la menace de revolvers, durent se mettre en route vers l'Abbaye des pères Prémontrés, en face de laquelle se faisaient les exécutions.

Monsieur Himmer revendiqua inutilement son titre de consul de la République argentine. Sans interrogatoire, sans jugement, il fut passé par les armes en même temps que ses employés, contremaîtres et ouvriers. Entre la sortie de la fabrique et le moment de l'exécution, il ne s'était pas écoulé dix minutes.

Dès le début des hostilités, Monsieur Himmer avait fait hisser un grand drapeau argentin au-dessus des armoiries du consulat. L'écusson resta intact mais le drapeau fut arraché et mis en pièces. La maison fut pillée. Monsieur Himmer avait placé toutes les archives du consulat dans son bureau particulier de la fabrique, les y croyant plus en sûreté ; mais, peu après, la fabrique fut incendiée et tous les documents brûlèrent.

« Je dois ajouter - dit un témoin – qu'aucun fait ne justifiait de semblables représailles. Deux uhlands seulement avaient été tués,

plusieurs jours avant, le 10 août, par les soldats français, sur un chemin qui mène à notre faubourg de Leffe. Toute autre affirmation doit être considérée comme fausse. »



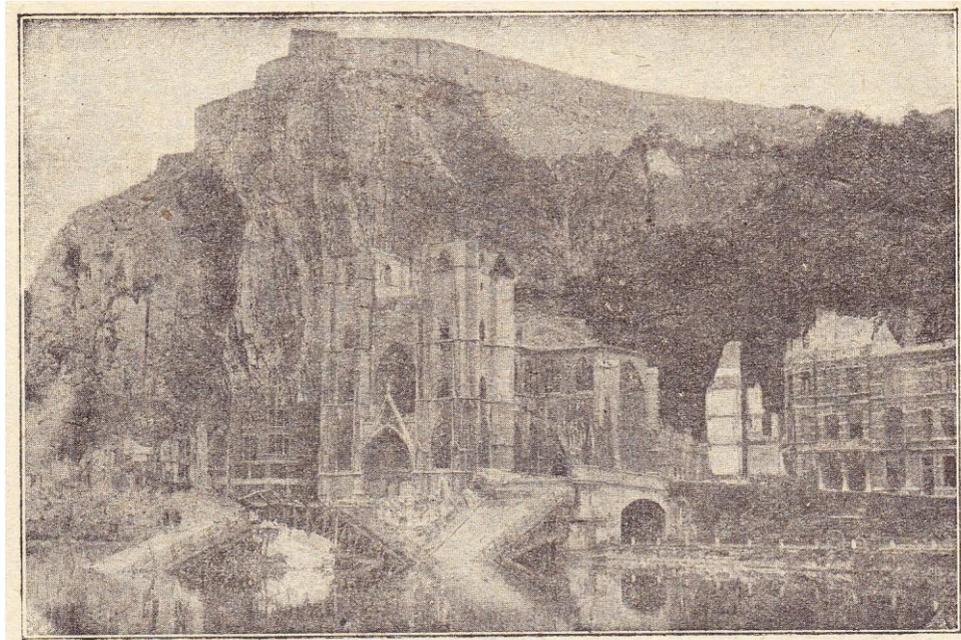
Nous verrons plus loin les efforts que l'autorité militaire allemande fit, peu après (quand notre ambassadeur en Belgique demanda des explications à propos de l'acte inqualifiable en question), pour en minimiser l'importance et empêcher que les réclamations argentines se poursuivent.

Voyons à présent ce qui se passait à Dinant.

*

Dans un autre quartier de la ville, après avoir fait prisonniers tous les hommes, ils fouettèrent les femmes et les enfants entre les maisons

incendiées, en poussant des cris terribles et en tirant des coups de feu.



Dinant. — Le pont, l'église et les maisons adjacentes après le passage des Allemands.

Dans le quartier du Rocher-Bayard, après avoir construit leur pont de barques, ils obligèrent les voisins à le traverser et les tuèrent tous d'une balle dans le dos. D'une famille composée du père, de la

mère, de deux garçons de douze et quinze ans et d'une fillette de dix ans, il ne reste plus que cette dernière.

Ceux qui, depuis le matin, étaient enfermés à la prison de Dinant, souffrirent beaucoup. On y fit sortir les hommes dans la cour et on envoya à la cave les femmes et les enfants. Les soldats tiraient à l'intérieur de l'établissement et faisaient fonctionner les mitrailleuses pour se divertir de la peur de ces malheureux. Et cela dura des heures entières.

En d'autres endroits de la ville, dans le faubourg de Leffe et le quartier Saint-Pierre, on fusilla les gens dans leur propre maison. De nombreux voisins de Leffe furent exécutés en sortant de la première messe de l'église des Prémontrés. Dans la fabrique de Leffe, ils tuèrent le directeur, un vieillard enveloppé du drapeau blanc, et un grand nombre de ses ouvriers qui s'étaient réfugiés dans les ateliers.

Il faut signaler des cas encore plus atroces. Dans un appartement d'un premier étage, les Allemands enfermèrent quatre jeunes gens, leur disant qu'ils allaient mettre le feu à la maison et menaçant de tirer sur le premier d'entre eux qui mettrait la tête à la fenêtre, expressément ouverte. On peut supposer que les malheureux durent souffrir en sentant que la mort approchait et sans oser faire un pas en direction de la fenêtre par crainte des balles. L'un d'eux, à moitié asphyxié, retomba, le coude en-dehors de la fenêtre, et les tirs lui déchiquetèrent le bras ...

Un père de famille, qui sortait de sa maison, en portant dans les bras un bébé de trois mois, fut fusillé sur le seuil même de sa porte.

Tous ces faits eurent lieu entre sept heures du matin et six heures du soir.

* * *

Entretiens, l'incendie continuait son oeuvre dévastatrice et la moitié de la ville fut bientôt la proie des flammes tandis que, de tous côtés, éclataient des fusillades. A choisir entre les flammes et les balles, nombreux furent ceux qui optèrent pour ces dernières : tentant leur chance dans la fuite, ils sortirent de leurs maisons sous les rafales, courant jusqu'à la place de la Meuse ... Tout brûlait, tant dans la ville qu'aux flancs de la montagne ...

Dans le groupe terrifié, des femmes se précipitaient vers tout nouveau fugitif, lui demandant des nouvelles de leur époux, de leurs fils, de leurs parents, et la foule courait à tout moment d'un côté à l'autre de la place, toujours repoussée par les décharges de fusils des Allemands. Nombre d'entre eux tombèrent pour ne plus se relever ...

Finalement, (le 24 août 1914) à 1 heure du matin, les malheureux résolurent d'entrer dans un hôtel et dans quelques maisons qui semblaient indemnes. Tous étaient en proie à la peur : parents et amis se firent leurs adieux ...

L'aube apporta un peu d'espoir même si on continuait à entendre des tirs.

A 5 heures du matin, une pauvre vieille, que levait pourtant les bras, fut froidement fusillée.

Vers 7 heures, on apprit que l'on pouvait sortir à condition de lever les bras si l'on rencontrait la troupe ; mais l'on ne donna cet ordre qu'aux soldats qui se trouvaient à l'intérieur de la ville ; les Allemands situés sur les hauteurs tirèrent donc sur toutes les personnes qu'ils voyaient. Dès lors, personne ne put s'approcher du lieu des exécutions, où quelques moribonds réclamaient un peu d'eau ou imploraient qu'on les achève ...

Durant toute la nuit du 23 au 24 (août 1914), des troupes allemandes passèrent sur l'autre rive de la Meuse. Au fur et à mesure qu'elles s'y arrêtaient, elles faisaient signe à leurs camarades de tout raser et les soldats appuyés sur le parapet,

s'amusaient à faire feu sur tous ceux qui se montraient : plusieurs furent blessés, une femme fut tuée ...

Le 24 (août 1914) se passa également dans les angoisses. Vers 5 heures, l'incendie reprit de plus belle et les Allemands brûlèrent tout ce qui restait debout au centre de la ville.

De nouveaux fugitifs grossirent les rangs du groupe affolé, qui craignait d'être fusillé d'une minute à l'autre.

L'incendie dévastait tout mais la nuit s'écoula sans que l'on commît de nouvelles atrocités.

A 7 heures du matin, le mardi 25 août (1914), les soldats allemands entrèrent dans l'hôtel et ordonnèrent que tout le monde sorte ; ils firent de même dans les maisons intactes : de toutes parts arrivaient ceux qui avaient pu échapper à la *boucherie* ... La mort de tous semblait inévitable ; les prêtres qui les accompagnaient donnaient l'absolution aux croyants ...

Enfin, au bout de deux heures de discussion entre le commandant de la place et quelques notables, on décida que l'on ne fusillerait plus personne sauf si l'on tirait à nouveau sur les Allemands ; mais tous resteraient prisonniers jusqu'à ce que toutes les troupes aient franchi la Meuse, ce qui devait durer plusieurs jours.

Les prisonniers furent enfermés dans la caserne de l'école du 13^{ème} de ligne et dans le presbytère des Prémontrés et, avant qu'ils y pénètrent, on sépara les hommes des femmes, ce qui fit craindre de nouvelles tueries. Les hommes, bras en l'air, furent enregistrés et on leur prit jusqu'à leur canif et leurs clés, comme s'il s'agissait d'armes.

On permit aux femmes de se promener dans la cour et, à 13 heures, les hommes purent y sortir un moment pour prendre un bol d'air.

C'est à ce moment que furent choisis ceux qui devaient enterrer les morts, gisant depuis trois jours à l'endroit où ils étaient tombés. Il fallut creuser de grandes fosses, travail extrêmement pénible

pour tous ceux qui ne sont pas habitués à le faire. Mais tous devaient creuser sans lever la tête, sous la menace du revolver des officiers allemands. Des officiers, pas de simples soldats. Et il fallut ensuite transporter les cadavres en décomposition. Quelques-uns des malheureux prisonniers tombèrent malades de fatigue, de répugnance et d'horreur.

Entretemps, ils souffraient de la faim à un point tel qu'ils mangèrent, sans se donner la peine de les peler, les pommes de terre cuites qu'on leur présenta comme seul aliment.

Après cinq heures de rude travail, ils regagnèrent leur cellule et s'endormirent aussitôt sur les pierres humides et glacées ...

* * *

Le 26 (août 1914) à 8 heures du matin, un officier, revolver au poing, leur ordonna de lever les bras et fit en sorte qu'on les enregistre à nouveau. Les

femmes apprirent que les hommes allaient être fusillés parce que, à Dinant, on avait à nouveau tiré sur les Allemands ... à Dinant, où il ne restait qu'eux.

Ils ne reçurent pas d'aliments mais une tourte ou un morceau de chocolat que leur apportaient les femmes et, de temps en temps, un verre d'eau, juste assez pour qu'ils ne meurent pas de faim.

* * *

Le jeudi 27 (août 1914) différa peu de la veille. Comme certains étaient tombés malades en raison des privations et du manque d'air, on demanda la permission de sortir un moment dans la cour mais cela ne fut pas accordé.

Finalement, à midi, on leur dit qu'on allait leur donner un sauf-conduit et qu'ils seraient mis en liberté mais que, si l'on tirait encore un seul coup de feu, ils seraient tous fusillés.

Ils sortirent un par un, sans savoir dans quelle direction fuir. Il était trop tard pour entreprendre de longues marches et ils avaient besoin de se procurer un logement dans les environs pour passer la

nuit. Ils durent traverser d'un bout à l'autre la ville, qui n'était plus qu'un amas de décombres fumants.

Tout était détruit, depuis Leffe jusqu'à Anseremme. De la jolie Dinant, si coquette et si pittoresque, que j'ai affectueusement décrite l'année passée (**Note**) aux lecteurs de « **La Nación** », il ne restait rien, ni l'église, ni la municipalité, ni la poste. Les maisons et les celliers avaient été pillés avant d'être incendiés.

On a calculé ce jour-là que le nombre d'habitants morts s'élevait à 500 celui des prisonniers à 700. On avait dirigé ces derniers vers Marche, afin qu'ils rétablissent les voies du chemin de fer mais, à ce jour, on n'a plus de nouvelles d'eux ...

Dans les villages environnants, où allèrent se réfugier les Dinantais, tout avait également été pillé et leurs habitants vivaient sous le régime de la terreur ; « *Si les habitants n'exécutent pas tel travail dans tel délai (toujours très court), vous serez décimés (un sur dix sera fusillé). Si l'on coupe une ligne télégraphique, vous serez également décimés et les villages les plus proches du lieu de l'attentat seront brûlés.* »

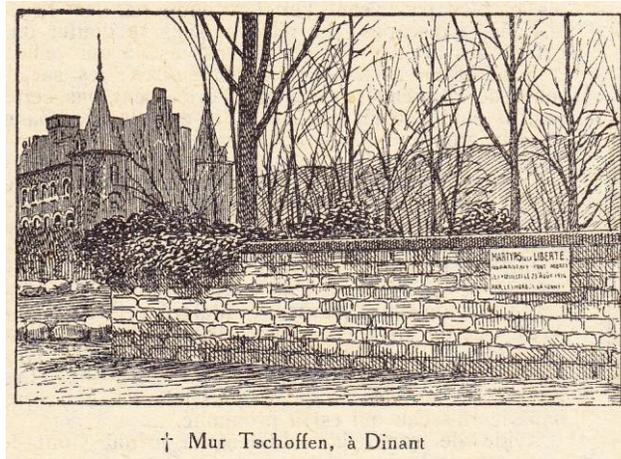
* * *

Les Allemands disent qu'ils ont détruit Dinant parce que les habitants avaient ouvert le feu sur eux. C'est faux, affirment les témoins ; même les bourreaux de la population ne concordent pas dans leurs affirmations, quand ils tentent de se justifier. (Note)

Selon les uns, une fillette de 10 ans a fait feu avec un *mauser*, tuant un major allemand ; selon d'autres, la fillette devient une jeune fille de 17 ans. L'endroit du soi-disant incident varie également. D'autres disent qu'un soldat allemand fut crucifié sur la porte d'une église, mais le nom de l'église change selon le caprice du narrateur.

On accuse également les Dinantais qui, pourtant, ont fait preuve d'une philanthropie extrême à l'égard des blessés allemands, d'avoir «*tranché les poignets* » à plusieurs religieuses allemandes qui faisaient partie de la Croix Rouge » ...

Cela se passe de commentaires.



Revenons à présent, pour en finir, à l'incident de l'exécution de Monsieur Himmer et à ce que les autorités militaires allemandes ont tenté d'obtenir de sa veuve, une dame qui, malgré son âge, a su déployer une admirable énergie dans la terrible situation d'urgence.

Madame Himmer, ainsi que les autres femmes prisonnières, a été conduite, sous la menace du revolver, à l'abbaye des Prémontrés. Elles sont restées là, quatre jours, privées de commodités et sans manger ...

Le gouverneur militaire allemand de la place de Namur, tenu par son gouvernement de l'informer au sujet des explications réclamées par le

gouvernement argentin, la soumit ensuite à un étrange interrogatoire. Sur ordre de ce gouverneur, Madame Himmer fut transférée le 21 septembre (1914) et véhiculée dans une automobile, en compagnie du sénateur belge et conseiller municipal de Dinant, le Dr. Cousot (**Note**), de Bouvignes, où elle s'était réfugiée à l'hôtel de Namur après avoir été mise en liberté et après le pillage de sa maison. Le général-gouverneur la reçut, accompagné d'un civil qui, à ce qu'on lui dit, était un auditeur militaire.

Le général l'interrogea sur la mort de son mari et Madame Himmer répéta ce que l'on a pu lire supra.

Comme le général insinuait que les habitants de Leffe avaient tiré sur les troupes allemandes et que cela avait excité les soldats, dont les actes de fureur étaient légitimés de la sorte, Madame Himmer répliqua en lui assurant formellement que c'était faux et que l'officier commandant les forces, qui les avaient appréhendés, avait pris en personne Monsieur Himmer par le bras et qu'il avait fait arrêter les hommes et adolescents qui les accompagnaient.

- Je le reconnaîtrais immédiatement si on le mettait en ma

présence – insista la dame.

On lui demanda ensuite si son mari ou ses employés étaient armés.

- *Aucun d'eux* – répondit-elle – *n'avait la moindre arme car la crainte des représailles les terrifiait au point que, quelques jours plus tôt, presque tous étaient terrés au fond de leurs caves.*

Le sénateur Cousot donna alors sa parole d'honneur que toutes les armes avaient été déposées à l'administration communale avant le 10 août.

Avec une intonation ironique, le général demanda ensuite à Madame Himmer si elle savait ce qui s'était passé après son arrestation.

- *Comment voulez-vous que je puisse vous fournir des informations à ce sujet* – répondit la dame – *si j'étais prisonnière et que j'ai continué à l'être pendant quatre jours ?...*

- *Quand avez-vous revu votre mari ?*

Cette question fit bondir de douleur la pauvre veuve.

- *Quand je l'ai revu ? ...!* – s'exclama-t-elle – *Ma fille et moi, faute d'hommes, avons gratté le sol pour trouver son cadavre, enterré comme celui d'un chien, à soixante centimètres de profondeur,*

*et nos efforts se sont révélés vains, parce qu'il y avait **cent quarante-deux** habitants ayant une sépulture commune avec lui ! ...*

La veuve de Monsieur Himmer ne retrouva en effet les restes de son mari que le lundi 4 octobre, quand on procéda à l'exhumation générale des personnes qui avaient été exécutées à Dinant.

Lors de l'interrogatoire, le général allemand objecta à Madame Himmer que le même sort était échu aux soldats de son armée, à quoi la courageuse femme rétorqua avec énergie :

- Monsieur Himmer n'était pas un soldat !

Il faut l'entendre et l'admirer quand elle explique :

- Ma résistance semblait exaspérer ces messieurs, qui espéraient m'obliger à reconnaître que les officiers allemands sont incapables de se livrer à de telles horreurs, ni davantage à les autoriser ! ... On m'interrogea debout, comme une véritable coupable, au point que, vers la fin, épuisée, j'ai approché une chaise et je me suis assise.

Il faut rappeler que Madame Himmer est une personne âgée et que, ne fût-ce que pour cette raison, on aurait dû lui témoigner des marques de respect ...

Dans l'intervalle, le Dr. Cousot venait de rappeler au général et à l'auditeur les faits survenus le 23 août : les troupes allemandes avaient abattu leurs prisonniers masculins, avaient fait prisonniers, femmes et enfants, et, durant trois heures, n'avaient pas cessé de tirer sur les Français, qui n'avaient pas répliqué, par humanité !

Le général allemand, dont le nom est connu de l'ambassadeur argentin en Belgique, le Dr. Alberto Blancas – qui l'aura sûrement communiqué au ministre des affaires étrangères à Buenos Aires –, apparut, en somme, très mécontent de ces déclarations et ordonna ensuite une enquête qui, d'après mes informations, est tendancieuse et tente d'enterrer, sous plus de 60 centimètres de terre, les circonstances de la mort du vice-consul argentin à Dinant, Monsieur Himmer.

On s'efforça de faire déclarer par la veuve que l'incendie de la fabrique avait très bien pu être l'oeuvre des soldats français. Mais la vieille dame prouva que c'était complètement impossible puisque elle et les siens avaient traversé l'établissement, d'un bout à l'autre, le 23 août vers 17 heures, sans apercevoir le moindre signe avant-coureur d'un incendie, qui ne fut déclenché qu'à 6 heures du lendemain matin. Par ailleurs, quand on remua les décombres, on trouva une mèche entourée de matières inflammables, indice

prouvant qu'il ne s'agissait pas d'un bombardement et qui vient s'ajouter à d'autres, plus révélateurs, déjà signalés.

D'autre part, les Allemands se vantaient et se faisaient gloire de l'incendie de la fabrique et de la mort de son directeur, avant de savoir que la diplomatie allait s'en mêler, cela toujours à ce que m'affirment des témoins oculaires. Lors de l'interrogatoire, le général allemand ne posa aucune question et ne fit aucune allusion à la veuve concernant les archives brûlées et le drapeau amené et lacéré par les Allemands avant le 27 août, date à laquelle prisonniers et prisonnières furent remis en liberté ; et lorsque Madame Himmer voulut l'évoquer, le militaire l'interrompit, lui demandant si elle l'avait vu personnellement ...

Quant au déroulement de l'enquête, le général allemand fit une visite à la maison particulière de Monsieur Himmer, interrogea la servante, à qui on avait confié sa garde, lui faisant signer une déclaration qu'elle ne lut même pas. Il faut en outre signaler que Madame Himmer, désirant regagner sa demeure, avait, à ce qu'elle affirme, fait restaurer toutes les portes, fenêtres, planchers et plafonds détruits par la soldatesque, avait fait ramasser tous les débris de miroirs, de meubles et autres qui jonchaient le sol, et avait fait évacuer les

immondices qui remplissaient la maison de haut en bas ...

Telles sont les informations, concernant l'exécution du vice-consul Himmer, le sac de Dinant et ce qui est survenu ultérieurement, que je peux communiquer pour le moment, en n'ayant que le temps d'écrire hâtivement ces lignes.

J'ai, en effet, pour vaincre les difficultés que présente un pays occupé et sans moyens de communication, dû faire un énorme tour de Bruxelles à Maastricht, en automobile, et de Maastricht à Amsterdam, dans un train bondé à cause de la mobilisation de l'armée hollandaise, train qui mit six heures à faire un trajet qu'il accomplit ordinairement en trois. Et le départ du navire à vapeur – le *Frisia*, qui acheminera cette lettre – est fixé à demain midi !

AMSTERDAM, 20 octobre 1914.

Copyright, 2014-2019 : Bernard GOORDEN, pour la traduction française

Notes de Bernard GOORDEN.

Roberto J. **Payró** ; « *Visiones y lecturas (07) : Criollos en Bélgica. IV. La Ruta de Dinant* », in **La Nación** ; 15/11/1913.

Roberto J. **Payró** ; « *Dos representantes argentinos muertos en la guerra* », in **La Nación** ; 17/11/1914.

<http://www.idesetautres.be/upload/19141020%20PAYRO%20DOS%20REPRESENTANTES%20ARGENTINOS%20MUERTOS%20EN%20LA%20GUERRA.pdf>

Version **française** :

<https://www.idesetautres.be/upload/19141020%20PAYRO%20DEUX%20REPRESENTANTS%20ARGENTINS%20TUES%20DANS%20LA%20GUERRE.pdf>

Version **néerlandaise** :

<https://www.idesetautres.be/upload/19141020%20PAYRO%20TWE E%20ARGENTIJNSE%20VE RTEGENWOORDIGERS%20GESTORVEN%20IN%20DE%20OORLOG.pdf>

Monsieur Remy **HIMMER** (1849-1914) :

https://fr.wikipedia.org/wiki/Remy_Himmer

Au sujet des **francs-tireurs**, lisez l'article, plus général, de J. **CUVELIER**, « **Les francs-tireurs** », qui constitue le chapitre 3 (pages 47-60) du volume **2**

de « ***La Belgique et la Guerre*** » (***L'invasion Allemande*** ; Bruxelles ; Henri Bertels, éditeur ; 1926, 3^{ème} édition, revue et corrigée ; VIII-407 pages) :

<http://www.idesetautres.be/upload/CUVELIER%20FRANCS%20TIREURS%20INVASION%20ALLEMANDE%20BELGIQUE%20ET%20LA%20GUERRE%20T2%20pp47-60.pdf>

Et, surtout, le travail révélateur de NIEUWLAND & TSCHOFFEN ; ***La légende des Francs-Tireurs de Dinant. Réponse au Mémoire de M. le professeur MEURER de l'Université de Wurzburg*** ; Gembloux, Duculot ; 1928, 86 pages (dont 1 **plan**, aux pages 16-17, **reproduit ici**, ainsi que la liste des 669 victimes, aux pages 77-85) :

Avec un plan de Dinant, que nous reproduisons, permettant de comprendre la configuration des lieux où furent perpétrés les massacres.

<https://www.idesetautres.be/upload/NIEUWLAND%20TSCHOFFEN%20LEGENDE%20FRANCS-TIREURS%20DINANT.pdf>

Consultez le fac-similé du fascicule N°5 (1919 ; pages 65-80) de **La Grande Guerre** (version française du fascicule N°7 de "**De Grootte Oorlog**") d'Abraham **HANS** (1882-1939) et G. Raal (Lode Opdebeek, 1869-1930) ; Antwerpen / Borgerhout, Lode Opdebeek uitgever ; 1919-1920 ; 120 fascicules de 16 pages, 1900 pages) :

<https://www.idesetautres.be/upload/ABRAHAM%20HANS%20GRANDE%20GUERRE%20005.pdf>

<https://www.idesetautres.be/upload/ABRAHAM%20HANS%20GRANDE%20GUERRE%20TABLE%20MATIERES%20FASCICULES%201-120%20AVEC%20LIENS%20INTERNET.pdf>

On y évoque notamment les **massacres de Dinant** (pages 76-80) et on y trouve entre autres les illustrations suivantes (photographies sauf mention contraire) : Dinant – le pont, l'église Notre-Dame et la Citadelle, avant la guerre (page 71) ; Dinant – le pont, l'église et les maisons adjacentes, après le passage des Allemands (page 72) ; Dinant - panorama de la ville avant la guerre (page 73) ; Dinant – les ruines de la rue Grande (page 74) ; cette

femme, blessée au nez au cours des massacres de Dinant, dut pendant quatre jours servir de bouclier aux troupes allemandes (page 74) ; Dinant – pont sur la Meuse détruit (dessin ; page 75 ; autre dessin) ; l'usine Himmer à Dinant (dessin ; page 77) ; Mur de Leffe à Dinant (dessin ; page 77) ; Mur de Tschoffen à Dinant (dessin ; page 78) ; le mur de la maison Bourdon, à Dinant, au pied duquel un grand nombre de civils furent fusillés (dessin ; page 79)

Parmi d'autres publications de qualité, lisez aussi :

FRANCOIS, Aurore ; ***Les événements du mois d'août 1914 à Dinant. Essai sur la genèse d'un massacre et réflexions autour de la culture de guerre*** ; Bruxelles, Archives générales du Royaume ; 2001, 161 pages + XII d'annexes photographiques. (pourvu d'une bibliographie ; série *Études sur la Première Guerre mondiale* n°2 ; publ. n°3638 ; 9 € en version papier ou 4,99 € en **PDF**).

Elle fait partie des **publications des Archives de l'État sur la Première Guerre mondiale** que l'on peut commander à l'adresse :

<http://www.arch.be/index.php?l=fr&m=ressources-en-ligne&r=premiere-guerre-mondiale&sr=publications-sur-la-premiere-guerre-mondiale>

pour les **PDF** : http://bebooks.be/fr/home?id_seller=9

Nom : 19140823 PAYRO MASSACRES DINANT VOIX AMERIQUE LATINE JPEG - Rajouté le 23/08/2014

Description : « *Les massacres de Dinant* » de Roberto J. PAYRO fut reproduit dans « *Voix de l'Amérique Latine* » (« *Pages d'Histoire* », 1914-1916), N°95 ; Paris ; Librairie Militaire Berger-Levrault, (1916), 8ème série, pages 18-20. Il s'agit en fait d'extraits traduits dans le « *FIGARO* » de Paris,...

<https://www.idesetautres.be/upload/19140823%20PAYRO%20MASSACRES%20DINANT%20JPEG.zip>

Nom : 19141215 PAYRO MASSACRES DINANT FIGARO EUGENIO GARZON JPEG - Rajouté le 23/08/2014

Description : « *Les massacres de Dinant* » de Roberto J. PAYRO fut publié dans le « *FIGARO* » de Paris, du 15 décembre 1914, commenté (et vraisemblablement traduit) par Eugenio GARZON. On y évoque : « Le consul argentin, M. Himmer, fusillé » ; « *Ils mitraillent en masse les citoyens* » ; etc.

<https://www.idesetautres.be/upload/19141215%20PAYRO%20MASSACRES%20DINANT%20FIGARO%20EUGENIO%20GARZON%20JPEG.zip>

Nom : 19141120 AVISO LA NACION BOYCOTT BANCO ALEMANIA - Rajouté le 25/12/2014

Description : *En date du 20 novembre 1914, LA NACION réagit (boycott banque allemande) aux écrits de Roberto Jorge PAYRO, suite à la mort du consul argentin fusillé à Dinant par les Allemands. Voir PAYRO ; « Dos representantes argentinos muertos en la guerra », in LA NACION ; 17/11/1914 (« Massacres de Dinant, ...*

<https://www.idesetautres.be/upload/19141120%20AVISO%20DIARIO%20LA%20NACION.jpg>

Nom : 19150107 GEGEN LUEGE UND VERLEUMDUNG KOELNISCHE ZEITUNG PAYRO - Rajouté le 25/12/2014

Description : *En date du 7 janvier 1915, le Kölnische Zeitung (dans un article intitulé « Gegen Lüge und Verleumdung ») réagit aux écrits de Roberto Jorge PAYRO, qui suscitent en Argentine une hostilité à l'égard de l'Allemagne, suite à la mort du consul argentin fusillé à Dinant par les Allemands.*

<https://www.idesetautres.be/upload/19150107%20GEGEN%20LUEGE%20UND%20VERLEUMDUNG%20KOELNISCHE%20ZEITUNG.jpg>

Nom : HUITIEME RAPPORT VIOLATION DROITS GENS BELGIQUE 1914 PROVINCE LUXEMBOURG - Rajouté le 31/10/2014

Description : *Le 8ème (huitième) « RAPPORT SUR LA VIOLATION DU DROIT DES GENS EN Belgique » évoque les « Destructions et massacres dans la province de Luxembourg », principalement en août 1914.*

<https://www.idesetautres.be/upload/MASSACRES%20PROVINCE%20LUXEMBOURG%201914%20HUITIEME%20Rapport-sur-la-violation-du-droit-des-gens-en-Belgique%201915%201%20106-109.pdf>

Sénateur

Georges

COUSOT

(1857-1927) :

https://fr.wikipedia.org/wiki/Georges_Cousot